

# Extrait de délibération

## Comité syndical 12 février 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -quatre le douze février à 18h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
Mme Chausseray Francine a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 6 février 2024  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 14 titulaires, 4 suppléants  
**Absents, excusés :** 17 titulaires, 27 suppléants  
**Votants :** 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Titulaires absents	Suppléants présents avec vote	Suppléants présents sans vote
<b>Airvaudais -Val du Thouet</b>	NOLOT Monique, CHABAUTY Gérard	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier			
<b>Parthenay-Gâtine</b>	AYRAULT Bérengère, CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier,	BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, GILBERT Véronique,		PARNAUDEAU Thierry	
<b>Val de Gâtine</b>	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre	ATTOU Yves, BARANGER Johann, FRADIN Jacques, MICOU Corinne, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle,	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude, DELIGNE Thierry, DUMOULIN Guillaume	

## Contrat régional de développement et de transitions : Demande de subvention ingénierie 2024

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine, par délibération du 21 mars 2022, a fixé les principes et objectifs stratégiques de la nouvelle politique contractuelle territoriale 2023-2025.

Le Pays de Gâtine s'est engagé avec les trois communautés de communes Parthenay-Gâtine, Val de Gâtine et Airvaudais Val du Thouet dans l'élaboration d'un nouveau contrat fin 2021.

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine a validé le contrat de développement et de transitions de la Gâtine le 20 juin 2022. Afin d'atteindre les objectifs du contrat, le PETR Pays de Gâtine peut mobiliser des crédits d'ingénierie pour soutenir l'accompagnement des porteurs de projets sur les thématiques suivantes :

### Le cahier des charges relatif à l'ingénierie prévoit différents profils de poste :

- Chef de projet cohésion territoriale (50% de 0,5 ETP plafonné à 12 500€) : interlocuteur privilégié de la Région, il œuvre à l'élaboration du contrat et à sa mise en application, son suivi et application ;
- Chargé de mission thématique santé (50% de 0,5 ETP plafonné à 12 500€) ;
- Chargé de mission thématique transitions énergétique et écologique (50% de 0,5 ETP plafonné à 12 500€)
- Chargé de mission volet territorial des fonds européens (25% de 1 ETP plafonné à 10 000€).

En tant que pilote de la contractualisation, le PETR Pays de Gâtine est identifié par la région comme son interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre du contrat, il a dans ce cadre un rôle de coordination et de suivi du contrat.

Accusé de réception en préfecture  
 079-200072189-20240212-2024-02-014-DE  
 Date de télétransmission : 13/02/2024  
 Date de réception préfecture : 13/02/2024

Prénom et NOM du chargé de mission	Missions	Type et durée du contrat	Temps affecté en ETP	Coût des charges (bruts + charges)	Plan de financement				
					Région	UE	Etat	Dép79	Fonds propres
Emmanuelle HERBRETEAU	Chef de projet territorial	CDD	0,5	25 800,00 €	12 500,00 €	- €	- €	- €	13 300,00 €
Ronan CESBRON	Thématique -Santé	Titulaire FPT	0,5	33 000,00 €	12 500,00 €		7 500,00 €	- €	13 000,00 €
Nelly NAIRABEZE	Thématique - Transitions énergétique et	CDD	0,5	21 000,00 €	10 500,00 €				
Mathias VERHEYE	Animation Volet territorial fonds UE	CDD	1	39 800,00 €	10 000,00 €	21 840,00 €	- €	- €	7 960,00 €
TOTAL GENERAL			2,5	119 600,00 €	45 500,00 €	21 840,00 €	7 500,00 €	- €	34 260,00 €

Au vu de ce qui précède, le Comité Syndical autorise le Président à déposer auprès des services régionaux une demande de subvention « ingénierie » pour les missions suivantes :

- la mission de chef de projet territorial assurée par Emmanuelle HERBRETEAU sur la base de 0,5 ETP,
  - la mission de chef de projet Transition énergétique assurée par Nelly NAIRABEZE sur la base de 0,5 ETP,
  - la mission de coordination santé assurée par Ronan CESBRON sur la base de 0,5 ETP,
  - la mission d'animation du programme LEADER assurée par Mathias VERHEYE sur la base de 0,5 ETP,
- selon les conditions mentionnées ci-dessus et le plan de financement prévisionnel.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme

Le Président  
 Didier GAILLARD